

Formation

Le fonctionnement des Institutions Représentatives du Personnel en PME

4 jours – 28 heures

Objectifs :

- Connaître le droit électoral et maîtriser les étapes des élections des différentes représentations du personnel élu, afin de pouvoir organiser ces élections.
- Mettre en place les Institutions
- Faire vivre les organes de représentation du personnel dans le respect des contraintes légales
- Connaître les moyens, les droits et les devoirs des représentants
- Organiser, animer les réunions, réaliser les informations et consultations obligatoires
- Prévenir les risques de contentieux et de conflits collectifs
- Comprendre les enjeux en cause
- Maîtriser en particulier les enjeux propres à l'Hygiène Sécurité Condition de Travail

Public visé – Pré requis :

Pas de pré requis

Type d'action :

Acquisition et perfectionnement des compétences

+ Pédagogie :

- Animation par un formateur disposant d'une grande expérience opérationnelle dans les relations sociales. Nombreux cas pratiques et exercices, mises en situations réelles.
- Vidéoprojection, paperboard, supports pédagogiques sous forme de clé usb.

● Introduction

CE/DP/DS/CHSCT/RSS, répartition des missions entre instances de représentation du personnel

● Elections

- ✓ Mesure de représentativité électorale au 1^{er} tour CE
- ✓ Délégation Unique du Personnel, Etablissement distinct, UES
- ✓ Seuils d'effectifs, calculs
- ✓ Durée des mandats, nombre d'élus, cumul des mandats
- ✓ Nature des mandats (titulaire/suppléant)
- ✓ Elections partielles, renouvellement
- ✓ Particularité de l'élection CHSCT (sauf en DUP Rebsamen)
- ✓ Rétro planning d'une élection CE/DP
 - Electorat/Eligibilité
 - Monopole syndical au 1^{er} tour
 - Protocole électoral
 - Listes électorales
 - Affichages
 - Listes d'émargement
 - Vote par correspondance
 - Carence
 - Scrutin : bureau/équipement/dépouillement/quorum
 - PV d'élection ; CERFA ; CTEP
 - Particularité de l'Election CHSCT

● Les rôles de chaque IRP

- ✓ Rôles utiles, rôles formels, rôles informels
- ✓ Réformes 2008, 2015 et 2016

● Organisation de chaque IRP

- ✓ Personnalité civile et responsabilité
- ✓ Bureau (président, secrétaire, trésorier)
- ✓ Commissions obligatoires, facultatives
- ✓ Le règlement intérieur
- ✓ Composition

● Le statut et moyens des membres

- ✓ Accès déplacement circulation (moment, lieu, contact, invitation)
- ✓ Formations éco, sociales et syndicales
- ✓ Heures de délégation (crédit mensuel, volume, utilisation...)
 - Crédit mensuel/la réforme REBSAMEN de 2015, ELKHOMRI 2016
 - Volume
 - Utilisation
- ✓ Discrétion et secret professionnel
- ✓ Protection
 - Objet
 - Durée
 - procédure